

## **CHALLENGE DES CLUBS « Innovation & Développement »**

Afin de mettre en valeur et de récompenser les clubs qui s'investissent pour la mise en place d'actions nouvelles et innovantes en direction de leurs licenciés, et de leurs actions en termes de développement et de structuration, un dispositif est créé pour la saison 2022-2023 ; il est appelé challenge des clubs.

### **Article 1 Critères retenus et nombre de points attribués**

THÈMES	CRITÈRES	POINTS
<b>Actions innovantes et dispositifs LNB</b>	Actions innovantes en faveur des publics : scolaires, féminins, en situation de handicap, estivaux, seniors, détenus... (exemple : air bad, fitminton..)	20 points par action / 4 fiches MAX par club
	Dispositifs : Au Bad avec les copains, Proxibad, Inclusivement Bad, Bad Girls, Bad Kids	30 points par action
<b>Jeunes</b>	Participation ICR et Duos	10 points par équipe
	Organisation d'un plateau minibad (inscrit au calendrier d'un comité)	10 points par plateau
	Pourcentage de compétiteurs jeunes (au moins 30 licenciés jeunes)	15 points (25% et +) ou 25 points (40% et +)
	Qualité de l'EFB	10 points (maintien du nombre d'étoiles) ou 20 points (gain par étoile gagnée)
<b>Formation des encadrants et des officiels techniques</b> (diplôme / validation au cours de la saison 2022-2023)	MODEF	10 points par diplômé
	AB1	10 points par diplômé
	AB2J ou AB2A	15 points par diplômé
	EB1	20 points par diplômé
	EB2	25 points par diplômé
	CQP	30 points par diplômé
	DE	35 points par diplômé
	DES	40 points par diplômé
	JUGE DE LIGNE	5 points par validé
	GEO	10 points par validé
	ARBITRE	10 pts (en formation), 15 pts (ligue accrédité), 20 pts (ligue certifié), 30 pts (fédéral) ou 40 pts (international et +) par validé
JUGE ARBITRE	10 pts (en formation), 15 pts (ligue accrédité), 20 pts (ligue certifié), 30 pts (fédéral) ou 40 pts (international et +) par validé	
<b>Organisation des compétitions et engagement associatif</b>	Tournoi de club labellisé écoresponsable	30 points
	Compétitions régionales : Championnats individuels, TRJ, Inter Comités, ICRJ, Masters Vétérans et Volants Roses	15 points par compétition
	Compétitions interrégionales : CIJ	20 points par compétition
	Compétitions nationales : Championnats individuels et CEJ	30 points par compétition
	Présence de licencié-e-s à l'Assemblée Générale de la ligue	10 points par personne (20 points MAX)
	Personne élue au Conseil d'Administration de la ligue	10 points par personne (20 points MAX)
<b>Interclubs Régionaux</b>	Régionale 1	25 points par équipe
	Régionale 2	15 points par équipe

## **Article 2 Période de prise en compte des résultats et clubs concernés**

Les critères pris en compte concernent la saison sportive 2022/2023, période allant du 1er septembre 2022 au 31 août 2023.

**Tous les clubs normands sont concernés.**

## **Article 3 Catégorie « Actions innovantes »**

Un club pourra envoyer 4 fiches maximum.

La fiche bilan est à envoyer par mail à Anne-Laure CHAPELLE avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023 : [chapelle.normandiebad@gmail.com](mailto:chapelle.normandiebad@gmail.com)

## **Article 4 Publication et mise à jour des résultats**

La saisie des données se fait tout au long de l'année par la ligue. La publication des résultats se fera par mail entre le 15 et le 30 septembre 2023. Elle sera aussi publiée sur le site internet de la ligue.

## **Article 5 Répartition des prix**

<b>Places</b>	<b>Places 1 à 3</b>	<b>Places 4 à 6</b>	<b>Places 7 à 15</b>
<b>Dotations</b>	400€	250€	150€

Les 15 lauréats seront récompensés sous la forme d'une dotation en volants avec le partenaire de la ligue, SMASH SPORTS.

## **Article 6 En cas d'égalité de points en fin de saison**

La meilleure progression en pourcentage des licences (Saison N / Saison N-1) sera prise en compte.